



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 17 décembre 2018
Council Chambers
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h06.

2. Prière

Le conseiller Carl Grimard fait la lecture de la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2018-274

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants:

- 5.3 Question des ressources humaines
- 11.7 Rémunération du conseil

ADOPTÉE, telle que modifiée

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

5. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2018-275

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1. Adoption des procès-verbaux des réunions à huis clos du 10 octobre, 5 et 19 novembre 2018

5.2. Révision des salaires

5.3. Question des ressources humaines

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h08 et retournent dans la salle du conseil à 18h59.

RÉSOLUTION 2018-276

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

7. Annonces

La conseillère Diane Choinière rappelle que les jeunes qui veulent s'inscrire au concours Épelle-moi ont jusqu'au 31 décembre.

Le maire Desjardins annonce que pendant le congé de Noël, il y aura des journées spéciales de patinage et de baignade gratuite. Il ajoute que l'information se trouve sur le site web de la Cité.

8. Période de Questions/Commentaires

M. Michel Gauthier, 1766 Celine, explique qu'il a des problèmes avec le champ septique de sa propriété. Il ajoute que suite aux inspections effectuées sur sa propriété, il a été déterminé que le champ septique de 7 ans devait être remplacé. Il demande à la Cité de l'aider avec cette situation. Le maire Desjardins suggère à M. Gauthier de contacter la Conservation de la Nation Sud à cet effet.

M. Rolland Labonté, 3713 Prudhomme, demande un suivi concernant la propriété de sa fille. Le maire Desjardins explique que le fossé a été complété.

9. Items des membres du Conseil

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2018-277

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 17 décembre 2018, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion régulière du 19 novembre 2018
- b. Comité plénier du 19 novembre 2018
- c. Réunion inaugurale du 3 décembre 2018

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Conseil d'administration de la bibliothèque publique - 17 octobre 2018
- b. Conseil d'administration de la bibliothèque publique - 20 novembre 2018
- c. Comité d'aménagement du 3 octobre 2018

10.4. Résolution pour embaucher une éducatrice diplômée pour les services de garderie

10.5. Résolution pour adopter les politiques de ressources humaines révisées

10.8. Résolution pour adopter les salaires payés pour la période du 4 novembre 2018 au 1er décembre 2018, au montant brut de 1 068 023,14 \$ et montant net de 787 286,66 \$

10.9. Résolution pour adopter les comptes payés pour la période du 13 novembre 2018 au 7 décembre 2018, au montant de 2 315 489,12 \$

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2018-277 :

10.4 QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal accepte l'embauche de Mme Noémie Desjardins-Léger à titre d'Éducatrice diplômée à temps plein, effectif le 24 décembre 2018 et que celle-ci soit sujette à une période probatoire de six (6) mois; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que le salaire de Mme Noémie Desjardins-Léger soit établi au niveau 1 de la Classe 7 (cols blancs) de la grille salariale en vigueur des employés syndiqués, tel que recommandé.

10.5 ATTENDU QUE la Loi sur le cannabis a reçu la Sanction royale et, à compter du 17 octobre 2018, la vente du cannabis à des fins non médicales est maintenant légale au Canada; et

ATTENDU QUE les politiques actuelles des ressources humaines ne traitent pas de ce nouvel environnement et doivent être révisées;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal adopte par la présente les politiques révisées des ressources humaines, jointes au rapport HR2018-005 :

- Politique à l'égard des droits de la personne
- Politique à l'égard du cannabis à des fins médicales
- Politique à l'égard du cannabis à usage récréatif
- Politique à l'égard de l'abus de substances
- Politique à l'égard des employés soupçonnés d'avoir les facultés affaiblies
- Politique en matière d'adaptation
- Code de conduite - Événements de la Cité
- Politique à l'égard de l'aptitude à exercer son travail

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la politique RES2007-01 concernant l'alcool et les drogues en milieu de travail soit révoquée.

10.8 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les salaires payés pour la période du 4 novembre 2018 au 1er décembre 2018, au montant brut de 1 068 023,14 \$, et montant net de 787 286,66 \$, soient adoptés tel que recommandé.

10.9 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés pour la période du 13 novembre 2018 au 7 décembre 2018, au montant de 2 315 489,12 \$ soient adoptés tel que recommandé.

10.3 Résolution pour embaucher un technicien en génie civil pour le service d'infrastructure et aménagement du territoire

RÉSOLUTION 2018-278

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte l'embauche de M. Mumbanga Mokolo Didi à titre de technicien en génie civil à temps plein, effectif le 7 janvier 2019 et que celui-ci soit sujet à une période probatoire de six (6) mois; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le salaire de M. Mumbanga Mokolo Didi soit établi au niveau 1 de la Classe 6B (cols blancs) de la grille salariale en vigueur des employés syndiqués, tel que recommandé.

DIFFÉRÉE

10.6 Résolution pour adopter le calendrier des réunions 2019

RÉSOLUTION 2018-279

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte le calendrier de réunion 2019, avec les changements proposés au rapport No. CLERK2018-17 en plus du changement suivant:

- Réunion régulière et plénière du 18 mars 2019 soit remplacée par le 19 mars 2019.

ADOPTÉE, telle que modifiée

10.7 Résolution pour nommer les membres des comités pour le terme 2018-2022

RÉSOLUTION 2018-280

Proposée par Michel Levert

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité d'Aménagement:

- Conseiller Mario Zanth
- Conseiller Carl Grimard
- Conseiller Michel Levert
- Michel Talbot

- Sylvie Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2018-162, étant un règlement pour nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration de la bibliothèque publique soit adopté:

- Conseillère Diane Choinière
- Conseiller Don Bouchard
- Martine Moreau
- Michael H. Moskau
- Sarma Merdian
- Sylvie Archambault
- Barbara Pilek

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité consultatif sur l'accessibilité:

- Conseiller Don Bouchard
- Danielle Mantha
- John Mogensen
- Nicole Mogensen
- Julia Reid
- Susan Isabel Pitts
- Julie Dumas

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité consultatif sur le transport en commun:

- Conseiller André J. Lalonde
- Jean-Pierre Goyette
- Pascal Roy
- Sylvie Laframboise
- Conrad Bédard
- Rosemary Holmes
- Rachelle Downton
- Kwesi Bourne

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité consultatif culturel et qu'un avis public soit publié dans le but de combler les deux (2) postes vacants:

- Conseiller Don Bouchard

- Jocelyn Beauchamp
- Patrick Bergeron
- Lise Perras
- Stéphanie Simard
- Conseiller Michel Levert, exceptionnellement pour combler un siège vacant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité consultatif sur l'environnement et qu'un avis public soit publié dans le but de combler les cinq (5) postes vacants:

- Conseiller Christian Simard
- Diane Létourneau
- Christopher Ralph

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la personne suivante soit nommée à titre de membre du comité consultatif sur le parc de chiens ans laisse et qu'un avis public soit publié dans le but de combler les sept (7) postes vacants:

- Conseiller Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité consultatif sur le parc Du Moulin et qu'un avis public soit publié dans le but de combler les sept (7) postes vacants::

- Conseiller Samuel Cardarelli
- Denis Simard
- Caroll Yelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité consultatif sur les sentiers récréatifs et qu'un avis public soit publié dans le but de combler les quatre (4) postes vacants:

- Conseiller Mario Zanth
- Chris Kiff
- Jean-Marc Sabourin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité consultatif du patrimoine et qu'un avis public soit publié dans le but de combler les quatre (4) postes vacants:

- Councillor Don Bouchard

- Louis Aubry
- Gilles Chartrand
- Lise Guindon
- Ghislain Hotte
- Michel Jubinville

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2018-163, étant un règlement pour nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité des normes de bienfonds soit adopté et qu'un avis public soit publié dans le but de combler le poste vacant:

- Melissa Goudreau
- Michael H. Moskau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2018-164, étant un règlement pour nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de dérogation soit adopté.

- Conseiller Samuel Cardarelli
- Conseiller Mario Zanth
- Conseiller Michel Levert
- Maire Guy Desjardins
- Michel Bergeron
- Serge Dicaire
- Jean-Yves Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les membres suivants soient nommés à titre de membres du comité des licences tel que décrit au règlement No. 2016-108, étant un règlement relativement à l'émission des licences et à la gestion et la réglementation des propriétaires et chauffeurs de taxi :

- Maire Guy Desjardins
- Conseiller Mario Zanth
- Conseiller Carl Grimard

ADOPTÉE, telle que modifiée

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Légalisation du cannabis - Option de refuser que des magasins de vente au détail de cannabis soient autorisés dans Clarence-Rockland

RÉSOLUTION 2018-281

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE l'article 41 (1) de la *Loi de 2018 sur les licences liées au cannabis* permet à une municipalité d'interdire que les magasins de vente au détail de cannabis soient situés sur son territoire en adoptant une résolution au plus tard le 22 janvier 2019; et

ATTENDU QUE les municipalités ont jusqu'au 22 janvier 2019 pour informer l'autorité compétente en matière de cannabis, étant la Commission des Alcools et des Jeux de l'Ontario, si elles désirent interdire les magasins de vente au détail de cannabis dans leur municipalité;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE *le conseil confirme que la Cité de Clarence-Rockland ne désire pas exercer son droit d'interdire la vente de cannabis dans les magasins de vente au détail sous sa juridiction, sous l'autorité de l'article 41 (1) de Loi de 2018 sur les licences liées au cannabis, ce qui veut dire que la vente de cannabis récréatif dans les magasins de vente au détail sera permise dans la Cité de Clarence-Rockland, sujet à l'émission d'une licence par l'autorité compétente en matière de cannabis, étant la Commission des Alcools et des Jeux de l'Ontario;*

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit transmise à la Commission des Alcools et des Jeux de l'Ontario (CAJO).

ADOPTÉE

11.2 Redevances d'aménagement indexées 2019

RÉSOLUTION 2018-282

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE l'article 10 du Règlement No. 2015-13 stipule que les frais de développement mis en place peuvent être rajustés annuellement sans modifier ledit règlement;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve que les taux pour les redevances d'aménagement soient augmentés de 6.3% effectif le 1 janvier 2019 pour refléter l'augmentation de l'Indice des prix de la construction tel que présenté dans l'Annexe 3 pour le résidentiel et l'Annexe 4 pour les redevances d'aménagement non résidentiel, du rapport No. FIN2018-044

ADOPTÉE

11.3 Mécanisme de règlement des différends – 2164 Landry

RÉSOLUTION 2018-283

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QU'UN appel au Tribunal d'appel de l'aménagement local (TAAL) a été reçu par un résidant par rapport au dossier d'amendement au règlement de zonage pour le 2164 Landry;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil accepte d'utiliser un mécanisme de règlement des différends afin de régler l'appel.

ADOPTÉE

11.4 Recommandations pour l'édition 2019 du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada

RÉSOLUTION 2018-284

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

ATTENDU QUE les Services communautaires demandent une part municipale pour l'organisation des activités du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada 2019 lors du processus budgétaire 2019, soit le même montant qui a été accordé en 2018 ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal accorde une part municipale de 35 000 \$ pour l'organisation du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada 2019 en plus du temps supplémentaire des employés ; tel que recommandé.

ADOPTÉE

11.5 Élargissement de la rue Industrielle

Suite aux questions, M. Julian Lenhart explique que ce projet vise à donner suite à la directive de fermer l'accès de l'aréna sur le chemin de Comté 17. Il ajoute que la construction d'un rond-point permettra aux camions lourds de faire demi-tour sans avoir à utiliser les entrées privées.

Suite aux questions, M. Rob Kehoe explique que la rue n'a pas nécessairement été conçue adéquatement initialement et que certaines obligations doivent être remplies par la Cité.

Suite aux discussions, le conseil donne la directive au directeur de l'infrastructure et aménagement du territoire et préparer un rapport avec d'autres options et d'y indiquer la différence de prix.

RÉSOLUTION 2018-285

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QU'une entente a déjà été mise en place entre les deux (2) parties et que l'entente contient une condition que la rue Industrielle soit élargie par le 30 juin 2019;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le département d'infrastructures et aménagement du territoire à procéder avec le processus de soumission avant que le budget des projets d'immobilisation 2019 soit approuvé; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal préapprouve un montant de 337 500\$ provenant du budget capital 2019 afin d'entreprendre et livrer ce projet en temps pour la date butoir du 30 juin 2019.

DIFFÉRÉE

11.6 Demande de report des frais de redevance d'aménagement / ATG Industries

RÉSOLUTION 2018-286

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise le report du paiement des redevances d'aménagements au montant estimé de 102 000 \$ ainsi que l'annulation des d'intérêts courus, en faveur de ATG Industries, jusqu'à ce que la Cité ait rempli sa responsabilité de l'enlèvement de la butte de terre sur leur propriété.

ADOPTÉE

11.7 Rémunération du conseil

RÉSOLUTION 2018-287

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte l'option 2, énoncée dans le rapport FIN2018-045, commençant le 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2018-288

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.1. 2018-151 - pour autoriser la signature d'une prolongation d'un (1) an au contrat avec Synex Construction Ltd. pour effectuer l'enlèvement des bancs de neige dans le secteur commercial centre-ville

12.2. 2018-153 - pour autoriser l'installation de panneaux d'arrêt - cercle Henrie et rues St-Jacques, St-Louis et Albert

12.3. 2018-159 - amendement au règlement 2005-152, étant un règlement pour contrôler la circulation des VTT

12.5. 2018-161 - pour adopter le règlement d'emprunt 2019

ADOPTÉE

12.4 2018-160 - pour approuver la liste d'offres à commande des fournisseurs de services d'équipement lourd / location d'opérateur pour 2019, 2020 et 2021

RÉSOLUTION 2018-289

Proposée par Christian Simard

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2018-160, étant un règlement pour approuver la liste d'offres à commande des fournisseurs de services d'équipement lourd / location d'opérateur pour 2019, 2020 et 2021, avec une option de renouvellement pour deux (2) termes additionnels de un an, soit adopté.

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2018-290

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2018-158, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 17 décembre 2018, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 20h27.

Guy Desjardins, maire

Maryse St-Pierre, greffière adjointe